

Consultation prébudgétaire 2023-2024

Document présenté à
L'honorable Ernie L. Steeves
Ministre des Finances et du Conseil du Trésor
(www.fin@gnb.ca)

Par

La Société de Saint-Vincent de Paul de Moncton
Conférence Mère Teresa



Pour information, communiquez avec
Auréa Cormier, secrétaire
230C, rue Highfield
Moncton, NB
E1C 5R1

Téléphone : (506) 854-0675

Le 16 février, 2023

Introduction

La Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) œuvre à Moncton depuis 2016. Ses douze bénévoles ont comme tâche d'aller rendre visite aux personnes vulnérables à leur domicile. Ils sont en lien direct avec des centaines de personnes en situation de pauvreté.

Être en contact avec autant de personnes dans le besoin, cela incite les bénévoles de la SSVP à participer aux consultations prébudgétaires. En effet, il est dit à la page 6 du document du ministère des Finances et du Conseil du Trésor : « *Quelles mesures de soutien sont nécessaires pour aider notre population vulnérable avec l'augmentation du coût de la vie ?* » Ce document indique deux mesures de soutien qui doivent être améliorées.

Le principe sur lequel la SSVP s'appuie pour intervenir en faveur des personnes les moins nanties, c'est la destination universelle des biens. En effet, le bien commun de la société l'exige. Une attention bienveillante à l'égard des gens appauvris est l'affaire de toutes et de tous, principalement des décideurs politiques. Le gouvernement du N.-B., par ses élus, doit exercer une action de premier plan afin de promouvoir la dignité humaine, de protéger les droits des personnes et d'assurer le bien commun de toutes et de tous¹.

Dans ce document, la SSVP fait des recommandations portant sur deux enjeux : ceux reliés à la crise du logement et ceux portant sur l'urgence d'augmenter les taux des prestations de l'aide sociale afin qu'elles atteignent le seuil de pauvreté.

Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental²

C'est le nom de la campagne que la SSVP a lancé en 2021. C'est dans ce contexte que les membres de la SSVP de Moncton ont commencé à recueillir des données dans le domaine de l'hébergement. En 2022, les douze bénévoles de la SSVP de Moncton ont reçu des appels d'aide de la part de 511 personnes et ont recueilli des données verbalement, les ont inscrites sur un formulaire et les ont analysées. De ces appels, 161 avaient des problèmes financiers reliés au logement. Pour 110 de ces personnes, la proportion du revenu qui était versée pour payer le loyer est présentée au Tableau 1.

Tableau 1. Pourcentage du revenu des demandeurs d'aide allant au loyer	
Pourcentage du revenu consacré au loyer	Nombre de locataires dans cette catégorie
30 % ou moins	11
31 % à 49 %	28
50 % à 74 %	31
75 % à 99 %	18
100 % ou plus du revenu	22

¹ Pierre Goudreault. Les visages de la pauvreté. Novalis, 2022, p. 160.

² <https://ssvp.ca/fr/projets-speciaux/un-logement-sain-securitaire-et-abordable-est-un-droit-fondamental/>

Presque toutes ces personnes payaient plus de 30 % de leur maigre revenu pour le loyer. Ces faits démontrent l'urgence d'augmenter le nombre de logements subventionnés pour les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté.

En janvier 2023 à Moncton, le prix moyen d'un appartement d'une chambre à coucher était de 1 000 \$³ et le prix moyen (sur KiJiJi) d'un logement dans une maison de chambres dépassait 560 \$. De tels prix pour le logement grugent bien au-delà de 30 % du revenu de la plupart des bénéficiaires de l'aide sociale. En fait, la majorité d'entre eux sont dans une situation de grande précarité en payant leur loyer plus de 30 % de leur revenu. Ils doivent alors se tourner vers des organismes pour obtenir de l'aide financière.

En 2022, 155 demandes d'aide pour le logement ont été faites à la SSVP. Le Tableau 2 en présente la nature et le nombre accepté, compte tenu des ressources limitées de la SSVP.

Tableau 2. Sorte d'aide demandée et accordée par la SSVP en 2022

Nature de l'aide demandée	Nombre de demandes	Nombre de demandes acceptées ¹
Païement du dépôt de garantie	49	23
Païement du loyer ou arrérages de loyer	106	68
Total	155	91

¹ Les demandes que la SSVP a accepté de payer étaient majoritairement des païements partiels.

Les données présentées au Tableau 2 illustrent la situation financière désastreuse des gens démunis de Moncton qui ne peuvent pas payer le prix du marché pour un loyer, d'où la nécessité d'augmenter le nombre de logements subventionnés. Sans l'aide financière de la SSVP, le nombre des sans-abris aurait sûrement augmenté.

Vu l'énorme manque de logements abordables au N.-B., il est urgent que le gouvernement provincial investisse dans ce secteur. Le ministère du Développement social du N.-B. en est conscient puisque, **en décembre 2022, son sous-ministre rapportait qu'il y avait une liste d'attente de 2 732 ménages pour des appartements abordables dans le Sud-Est du N.-B.**⁴

Puisque le droit au logement est un des droits humains reconnus par l'ONU et que ce droit a été entériné par le Canada, les membres de la SSVP de Moncton recommandent :

Que, d'ici janvier 2025, le ministère du Développement social crée ou rende accessible un nombre suffisant d'unités de logements subventionnés au N.-B. pour qu'un domicile à prix abordable soit disponible à la majorité les personnes à faible revenu qui sont sur une liste d'attente.

³ <https://www.zumper.com/rent-research/moncton-nb>

⁴ Correspondance avec Jim Mehan, sous-ministre du Développement social le 30 décembre 2022.

Augmentation des taux d'aide sociale pour réduire la pauvreté

S'appuyant sur l'analyse de leurs données, les membres de la SSVP de Moncton sentent le besoin de militer, conjointement avec le Front commun pour la justice sociale du N.-B. et avec d'autres organismes, pour une diminution de la pauvreté au N.-B.

Selon Statistique Canada, en se servant de la mesure du panier de consommation (MPC), les données du dernier recensement indiquent que le nombre de Néo-Brunswickois sous le seuil de pauvreté est d'environ **56 285**⁵. En 2021, une personne vivant à Moncton est pauvre si elle a un revenu annuel inférieur à **22 466 \$** ; pour deux personnes, la MPC est de **31 452 \$**, pour trois personnes, elle est de **40 439 \$**, et pour quatre, elle est de **44 932**⁶.

Au N.-B., les taux d'aide sociale sont considérablement inférieurs à la mesure du panier de consommation. Le Front commun pour la justice sociale⁷ rapporte que, des quatre provinces de l'Atlantique, ce sont les taux du N.-B. qui sont les plus bas. Les données à ce sujet sont présentées au Tableau 3.

Tableau 3. Revenu total annuel des bénéficiaires d'aide sociale en Atlantique en 2021

Province	Personne seule considérée comme apte au travail	Personne seule en situation de handicap	Personne seule ayant un enfant	Couple ayant deux enfants
I.-P.-É.	13 838 \$	15 674 \$	26 639 \$	39 683 \$
T.-N.-L.	11 390 \$	18 226 \$	25 044 \$	29 971 \$
N.-É.	8 385 \$	11 559 \$	21 134 \$	30 571 \$
N.-B.	7 499 \$	10 298 \$	21 595 \$	27 177 \$

Le Tableau 4 compare le revenu annuel des gens dépendant de l'aide sociale au seuil de pauvreté.

Tableau 4. Revenu annuel en 2021 de quatre catégories de bénéficiaires de l'aide sociale du N.-B., le seuil de pauvreté et le déficit de revenu annuel

Catégorie de bénéficiaire	Revenu annuel	Seuil de pauvreté - Mesure du Panier de Consommation	Déficit annuel
Personne seule, employable	7 499 \$	22,466 \$	-14 967 \$
Personne seule, handicapée	10 298 \$	22,466 \$	-12 168 \$
Personne seule ayant un enfant	21 595 \$	31,452 \$	-9 857 \$
Couple ayant deux enfants	27 177 \$	44,932 \$	-17 755 \$

⁵ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dt-td/index-fra.cfm?LANG=F&SUB=98P1009&SR=0&RPP=10&SORT=date>

⁶ <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1110006601> Information de Christine Saulnier, CCPA. Halifax.

⁷ Front commun pour la justice sociale du N.-B., décembre 2022. Revendications pour une réforme de l'aide sociale au N.-B.

Comparativement au seuil de pauvreté selon la MPC, les énormes déficits financiers indiqués au tableau 4 prouvent que toutes les personnes qui dépendent de l'aide sociale ne peuvent pas se nourrir et se loger adéquatement.

Selon l'économiste Richard Saillant de l'Université de Moncton⁸, au cours des douze derniers mois seulement, les prix des aliments au N.-B. ainsi que le coût du logement ont augmenté d'environ 10 %. Pour une unité domiciliaire touchant \$20,000 par an, une hausse des prestations de 200 \$ par mois, soit de \$2,400 par an, permettrait à peine de couvrir l'inflation. Avec le dé plafonnement des loyers, il faut s'attendre à une flambée du prix des loyers pour les logements les moins dispendieux.

À la lumière des faits présentés, les membres de la SSVP de Moncton recommandent :

Que, dans le budget provincial de 2023-2024, le ministère du Développement social augmente de 200 \$ par mois, soit de 2 400 \$ par an, les taux des 21 319 dossiers de bénéficiaires de l'aide sociale⁹.

Un estimé du coût de cette augmentation serait d'**environ 51,2 millions de dollars** (2 400 \$ par dossier x 21 319 dossiers). La mise en application de cette augmentation ferait justice aux 32 240 individus Néo-Brunswickois en situation d'extrême pauvreté qui dépendent de l'aide sociale pour survivre. Il faudrait que, graduellement d'ici 2030, le gouvernement continue de majorer les taux d'aide sociale jusqu'à ce que toutes et tous atteignent le seuil de pauvreté. Dans le rapport du *Human Development Council*¹⁰, les auteurs demandent justement que la pauvreté soit éliminée en 2030.

Un argument parfois mis de l'avant pour laisser dans la misère tous les bénéficiaires de l'aide sociale, c'est que la province du N.-B. n'a pas les ressources financières requises pour augmenter les taux. Cela est faux. Radio-Canada rapportait, le 15 février 2023, que le surplus budgétaire du N.-B. de 2022-2023 était de 862,6 millions. Pour faire justice aux bénéficiaires d'aide sociale, il faut que le N.-B. consacre 6 % de son surplus pour soulager environ 32 420 individus du N.-B. qui dépendent de l'assistance sociale pour survivre.

En résumé, voici les deux demandes que la Société de St-Vincent de Paul fait au Ministre Steeves :

1. Que, d'ici janvier 2025, le ministère du Développement social crée ou rende accessible un nombre suffisant d'unités de logements subventionnés au N.-B. pour qu'un domicile à prix abordable soit disponible à la majorité des personnes à faible revenu qui sont sur une liste d'attente.
2. Que, dans le budget provincial de 2023-2024, le ministère du Développement social augmente de 200 \$ par mois, soit de 2 400 \$ par an, les taux des 21 319 dossiers de bénéficiaires de l'aide sociale¹¹.

⁸ Richard Saillant, communication personnelle le 9 janvier 2023.

⁹ <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/Statistics/CaseloadTrends/2023/2023-01-f.pdf>

¹⁰ Human Development Council. N.B. 2022 Child Poverty Report Card. www.sjhdc.ca

¹¹ <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/Statistics/CaseloadTrends/2023/2023-01-f.pdf>